

## Attention au plagiat

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/11/2016** à **08:20**

Bonjour

Hier, une personne a dénoncé un plagiat <http://www.juristudiant.com/forum/l-nntat-federal-stade-supreme-du-regionalisme-t28263.html>

En l'espèce même si le document plagié était une horreur, cela ne change pas le fait que ce comportement est indigne de notre forum. Qu'il s'agisse d'une blague de carambar ou du Répertoire Dalloz on ne peut pas s'approprier un travail qui n'est pas le notre. Bon j'y vais peut-être un peu fort avec le carambar, mais c'est pour vous dire que même le fait de reprendre la plan d'une dissertation en ligne bourrée d'erreurs grossières, c'est du plagiat.

Lorsqu'on vous demande d'essayer de travailler sur votre plan, on attend de vous un effort personnel et non que vous alliez chercher sur le net le premier plan qui vient. Notre but est de vous faire progresser.

En outre, je tiens à vous rappeler que le plagiat est passible de sanctions <http://www.studyrama.com/vie-etudiante/se-defendre-vos-droits/triche-et-plagiat-a-l-universite/plagier-c-est-frauder-et-risquer-des-sanctions-74063>

J'espère qu'on ne reverra plus ça sur le forum.

Par **Ezoah**, le **06/11/2016** à **16:27**

Bonjour. ;-)

Pour aller plus loin dans la démonstration d'Isidore, et à titre d'exemple de sanctions, une étudiante de mon master de la promotion précédente va faire l'objet d'un passage en commission de discipline parce qu'elle a rendu un mémoire entièrement plagié.

Comme quoi les sanctions peuvent aller très loin.

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/11/2016** à **21:31**

Bonsoir

[citation] un mémoire entièrement plagié [/citation]

La sanction est clairement méritée. Comment peut-on faire ça arrivé au Master 2 !!! Du coup, elle va sans doute ne pas avoir son diplôme.

Par **Ezoah**, le **06/11/2016** à **21:43**

Non, c'est sûr qu'elle ne l'aura pas.

C'est exactement ce que j'allais ajouter: "comment peut-on en arriver là en M2 ?".

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/11/2016** à **21:47**

Juste par curiosité sur quoi portait son sujet.

Par **marianne76**, le **29/11/2016** à **13:37**

Bonjour

[citation]La sanction est clairement méritée.[s] Comment peut-on faire ça arrivé au Master 2 !!![s]. Du coup, elle va sans doute ne pas avoir son diplôme.[/citation]

On l'a bien pour des thèses !!!!!

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/11/2016** à **21:52**

Bonsoir

Hé bé ce n'est vraiment pas très malin.

Dans ma fac, on nous propose justement un séminaire sur le droit d'auteur. Je pense que cela devrait être obligatoire.